



RAPPORT MORAL 2024

Notre Association n'est pas revenue en nombre d'adhérents au niveau des années antérieures à 2020 mais nous constatons tout de même une nette augmentation de ce nombre avec 1681 inscriptions dans les diverses sections sportives et culturelles.

Chaque année, il est dispensé environ 260 heures hebdomadaires de cours ou entraînements, hors compétitions sportives, animations diverses et stages.

L'ensemble des professeurs, entraîneurs, animateurs par leur dynamisme, leur professionnalisme et leur forte implication, permettent à l'ASV de fournir des activités variées et de qualité. Les trois personnes à temps plein gèrent avec efficacité la partie administrative et la diffusion des informations auprès des adhérents. L'ensemble de toutes ces personnes donne un effectif total équivalent à environ 9 temps plein. Comme pour les années antérieures, un grand nombre de bénévoles dévoués et dynamiques consacre beaucoup de leur temps pour faire fonctionner les diverses sections de l'association avec une gestion rigoureuse des dépenses, permettant ainsi d'offrir aux adhérents des prestations de qualité à un coût raisonnable et d'avoir une bonne lisibilité financière pour l'avenir.

Le fonctionnement de l'ensemble de nos sections a été très satisfaisant et on se reportera pour le détail au compte-rendu d'activité de la saison 2024-2025 joint à ce rapport.

Sur le plan culturel et sportif, nos différentes sections ont eu une année riche.

- Les artistes peintres de l'Atelier des Arts ont participé à l'exposition des anniversaires de jumelage avec l'Allemagne, l'Espagne et la Lettonie.
- Exposition du club photo D'Clis
- Exposition de l'atelier Cartonnage
- Concerts par l'Orchestre Symphonique de Villebon et le Chœur Josquin des Prés.
- Spectacle "Une soirée chez Offenbach" par le Chœur Josquin des Prés et le Théâtre du Petit Monde.
- Gala de danse annuel
- Démonstration de gymnastique sportive
- Tournois organisés par les clubs de handball, tennis de table, volleyball
- Visites de musées et de lieux historiques ou industriels à travers la section « A la découverte de l'Ile de France »
- Participation de la danse classique au trophée Tsirelle avec de très bons résultats et des médailles remportées.
- Bonne performance des sections sportives dans les différentes compétitions auxquelles elles participent.

- Participation dynamique de la section handball à l'organisation du challenge international Iltis.
- Le club ASV Tennis de table de Villebon est à ce jour 1^{er} du classement des clubs des moins de 100 licenciés en Essonne.

La rentrée de la saison 2024/2025 a vu une bonne augmentation des adhérents par rapport à l'exercice précédent avec cependant quelques disparités :

- Stabilité pour le handball et le tennis de table et nette progression pour le volleyball.
- Stabilité dans les activités chant et musique.
- Très bonne progression dans les disciplines danses.
- Pour les sections gymnastiques, légère baisse chez les enfants, nette augmentation chez les adultes et, chez ceux-ci, franc succès des stages pendant les congés scolaires
- Pour les activités artistiques et manuelles, il y a une faible augmentation des effectifs malgré une bonne augmentation en dessin enfant et le succès de la section modelage-sculpture adulte.

L'ASV, titulaire des agréments « Jeunesse et Sport » et « Jeunesse et Education Populaire », est affiliée à plusieurs Fédérations nationales : handball, tennis de table, sports adaptés (handicap), volleyball, photo, fédération française de modélisme ferroviaire (FFMF), Ufolep, Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO) : fédération très utile pour son service juridique.

Sur le plan administratif, nos relations avec la commune sont régies par une convention triennale précisant les conditions d'utilisation des locaux mis à notre disposition (Maison de l'ASV de la Place du 8 Mai 1945, Atelier des Arts, sous-sol de l'Ecole des Casseaux...), locaux modernes et bien entretenus. Nous disposons en outre quotidiennement et pour les compétitions des installations du Centre Sportif de Villebon et des Gymnases de Longjumeau, et très fréquemment du Centre Culturel Jacques Brel. Une convention annuelle d'objectifs définit les prestations et animations offertes par l'ASV à la population villebonnaise et le montant de la subvention attribuée pour aider à les financer (350 000 € en 2024) constante depuis de nombreuses années.

L'ASV a pour objectif essentiel un bien être de ses adhérents dans les pratiques artistiques, culturelles et sportives sans esprit particulier d'excellence mais en apportant à tous de la qualité dans toutes les activités. C'est ce qui lui permet d'être labellisée « Club formateur » par les Fédérations Françaises de Handball et Volley Ball, et « Club avenir » parmi d'autres labellisation par la Fédération Française de Tennis de Table.

Points d'amélioration :

- Nous invitons vivement l'ensemble des adhérents de l'ASV à consulter leur site internet www.asv.asso.fr, pour s'informer des différentes actualités ou activités et nous travaillons à la mise en place d'un processus d'inscription en ligne.
- Nous constatons le manque ou le retard d'information dans certaines situations ce qui complique la tâche du personnel administratif et peut entraîner du retard dans le traitement des dossiers.

Malgré un bilan financier en léger déficit, l'association gérée rigoureusement perdure et nous faisons tout pour qu'elle continue à offrir aux adhérents un bel espace de partage et d'accueil sans distinction d'aucune sorte.